

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Monday, December 11, 2017 (in camera)
Tuesday, December 12, 2017

Issue No. 58

Thirty-third meeting:

Study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved

Eighth meeting:

Bill C-63, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017 and other measures

INCLUDING:
THE TWENTY-THIRD REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-63)

THE TWENTY-FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Final report entitled: *Fair, Simple and Competitive Taxation:
The Way Forward for Canada*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Le lundi 11 décembre 2017 (à huis clos)
Le mardi 12 décembre 2017

Fascicule n° 58

Trente-troisième réunion :

Étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes

Huitième réunion :

Projet de loi C-63, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en oeuvre d'autres mesures

Y COMPRIS :
LE VINGT-TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-63)

LE VINGT-QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Rapport final intitulé *Un régime fiscal équitable, simple
et concurrentiel : La voie à suivre pour le Canada*)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, *Deputy Chair*

The Honourable André Pratte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* Harder, P.C. (or Bellemare),
Cools	(or Mitchell)
Day	Marshall
* Day (or Mercer)	Marwah
Dean	Neufeld
Eaton	* Smith (or Martin)
Forest	* Woo (or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator Black (*December 12, 2017*).

The Honourable Senator Marwah replaced the Honourable Senator Campbell (*December 12, 2017*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Raine (*December 11, 2017*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Tannas (*December 11, 2017*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Doyle (*December 11, 2017*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Eaton (*December 11, 2017*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Maltais (*December 11, 2017*).

The Honourable Senator Doyle replaced the Honourable Senator Marshall (*December 11, 2017*).

The Honourable Senator Forest replaced the Honourable Senator Marwah (*December 11, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

Vice-président : L'honorable André Pratte

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* Harder, C.P. (ou Bellemare),
Cools	(ou Mitchell)
Day	Marshall
* Day (ou Mercer)	Marwah
Dean	Neufeld
Eaton	* Smith (ou Martin)
Forest	* Woo (ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénateur Black (*le 12 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Marwah a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 12 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 11 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 11 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Marshall a remplacé l'honorable sénateur Doyle (*le 11 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 11 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 11 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Doyle a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 11 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Forest a remplacé l'honorable sénateur Marwah (*le 11 décembre 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 11, 2017
(138)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day in camera at 6:04 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Doyle, Forest, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte, Raine and Tannas (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

It was agreed that senators' staff be permitted to remaining in the room during the in camera portion of the meeting.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report in camera.

It was agreed:

That the draft report, as amended, be adopted on division;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, and with the necessary editorial, grammatical, and translation changes required.

It was agreed:

That the chair be authorized to table the report in the Senate, at the earliest opportunity.

At 8:44 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2017
(139)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:36 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 11 décembre 2017
(138)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à huis clos aujourd'hui, à 18 h 4, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Doyle, Forest, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte, Raine et Tannas (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion tenue à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine à huis clos un projet de rapport.

Il est convenu :

Que l'ébauche du rapport, telle que modifiée, soit adoptée, avec dissidence;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu :

Que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat, dès que possible.

À 20 h 44, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2017
(139)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 36, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Bellemare, Cools, Dean, Eaton, Forest, Marshall, Marwah, Mockler, Neufeld and Pratte (11).

In attendance: Sylvain Fleury, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 5, 2017, the committee continued its study of Bill C-63, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017, and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 55.*)

The chair made a statement.

At 9:46 a.m., it was agreed to proceed to clause-by-clause study of Bill C-63.

It was agreed that the adoption of the title stand postponed.

It was agreed that the adoption of clause 1, which contains the short title, stand postponed.

With the leave of the committee members and pursuant to rule 12-20(3), it was agreed that the other clauses be grouped according to the parts described in the table of provisions of the bill.

It was agreed that Part 1, which contains clauses 2 to 105, carry, on division.

It was agreed that Part 2, which contains clauses 106 to 164, carry, on division.

It was agreed that Part 3, which contains clauses 165 to 168, carry, on division.

The chair asked whether Part 4, which contains clauses 169 to 171, shall carry.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Dean, Forest, Marwah and Pratte — 4

NAYS

The Honourable Senators Cools, Eaton, Marshall and Mockler — 4

ABSTENTIONS

The Honourable Senators Andreychuk, Bellemare and Neufeld — 3

It was agreed that Part 5, section 1, which contains clauses 172 to 175, carry, on division.

The chair asked if Part 5, section 2, which contains clause 176, shall carry.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Bellemare, Cools, Dean, Eaton, Forest, Marshall, Marwah, Mockler, Neufeld et Pratte (11).

Également présent : Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 5 décembre 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi C-63, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 55 des délibérations du comité.*)

Le président fait une déclaration.

À 9 h 46, il est convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-63.

Il est convenu de suspendre l'adoption du titre.

Il est convenu de suspendre l'adoption de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Avec le consentement des membres du comité et conformément à l'article 12-20(3) du Règlement, il est convenu de regrouper les autres articles en fonction des parties décrites dans la table analytique du projet de loi.

Il est convenu d'adopter la partie 1, qui comprend les articles 2 à 105, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 2, qui comprend les articles 106 à 164, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 3, qui comprend les articles 165 à 168, avec dissidence.

Le président demande si la partie 4, qui comprend les articles 169 à 171, est adoptée.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Dean, Forest, Marwah et Pratte — 4

CONTRE

Les honorables sénateurs Cools, Eaton, Marshall et Mockler — 4

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs Andreychuk, Bellemare, et Neufeld — 3

Il est convenu que la partie 5, section 1, qui comprend les articles 172 à 175, est adoptée, avec dissidence.

Le président demande si la partie 5, section 2, qui comprend l'article 176, est adoptée.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Dean, Forest, Marwah and Pratte — 4

NAYS

The Honourable Senators Eaton and Marshall — 2

ABSTENTIONS

The Honourable Senators Andreychuk, Bellemare, Cools, Mockler and Neufeld — 5

It was agreed that Part 5, section 3, which contains clauses 177 to 179, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 4, which contains clauses 180 to 184, carry.

It was agreed that Part 5, section 5, which contains clauses 185 to 187, carry.

It was agreed that Part 5, section 6, which contains clauses 188 to 193, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 7, which contains clause 194, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 8, which contains clauses 195 to 216, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 9, which contains clauses 217 and 218, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 10, which contains clauses 219 to 229, carry.

It was agreed that Part 5 section 11, which contains clauses 230 to 259, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 12, which contains clause 260, carry, on division.

It was agreed that Part 5, section 13, which contains clause 261, carry.

It was agreed that the schedule carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill, as amended, carry.

It was agreed that the chair report the bill, with amendments, to the Senate.

At 10:28 a.m., the committee suspended.

At 10:39 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to study a draft agenda (future business).

At 10:42 a.m., the committee resumed in public.

After debate, it was agreed to reconsider the vote on Part 4 of Bill C-63.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Dean, Forest, Marwah et Pratte — 4

CONTRE

Les honorables sénateurs Eaton et Marshall — 2

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs Andreychuk, Bellemare, Cools, Mockler et Neufeld — 5

Il est convenu que la partie 5, section 3, qui comprend les articles 177 à 179, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 4, qui comprend les articles 180 à 184, est adoptée.

Il est convenu que la partie 5, section 5, qui comprend les articles 185 à 187, est adoptée.

Il est convenu que la partie 5, section 6, qui comprend les articles 188 à 193, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 7, qui comprend l'article 194, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 8, qui comprend les articles 195 à 216, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 9, qui comprend les articles 217 et 218, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 10, qui comprend les articles 219 à 229, est adoptée.

Il est convenu que la partie 5, section 11, qui comprend les articles 230 à 259, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 12, qui comprend l'article 260, est adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que la partie 5, section 13, qui comprend l'article 261, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'annexe.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi modifié.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi modifié au Sénat.

À 10 h 28, la séance est suspendue.

À 10 h 39, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 42, la séance publique reprend.

Après débat, il est convenu de reconsidérer le vote sur la partie 4 du projet de loi C-63.

The chair asked whether Part 4 shall carry.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Dean, Forest, Marwah and Pratte — 4

NAYS

The Honourable Senators Eaton and Marshall — 2

ABSTENTIONS

The Honourable Senators Andreychuk, Bellemare, Cools, Mockler and Neufeld — 5

It was agreed that the bill carry, on division.

It was agreed that that the bill be reported to the Senate.

At 10:46 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to study a draft agenda (future business).

At 10:58 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le président demande si la partie 4 est adoptée.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Dean, Forest, Marwah et Pratte — 4

CONTRE

Les honorables sénateurs Eaton et Marshall — 2

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs Andreychuk, Bellemare, Cools, Mockler et Neufeld — 5

Il est convenu d'adopter le projet de loi, avec dissidence.

Il est convenu de faire rapport du projet de loi au Sénat.

À 10 h 46, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, December 12, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TWENTY-THIRD REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-63, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017 and other measures, has, in obedience to the order of reference of December 5, 2017, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Wednesday, December 13, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

TWENTY-FOURTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, to study the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, now tables its final report entitled *Fair, Simple and Competitive Taxation: The Way Forward for Canada*.

Respectfully submitted,

Le président,
PERCY MOCKLER
Chair

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 12 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

VINGT-TROISIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-63, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en oeuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 décembre 2017, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le mercredi 13 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

VINGT-QUATRIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat, le mardi 26 septembre 2017, à étudier les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes, dépose maintenant son rapport final intitulé *Un régime fiscal équitable, simple et concurrentiel : La voie à suivre pour le Canada*.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:36 a.m., in public and in camera, to give clause-by-clause consideration to Bill C-63, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and chair of the committee. At this time, I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online.

Now, I would like to ask honourable senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

[*Translation*]

Senator Pratte: Senator André Pratte from Quebec.

Senator Bellemare: Diane Bellemare from Quebec.

[*English*]

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest: Senator Éric Forest from the Gulf region, in Quebec.

[*English*]

Senator Marwah: Sarabjit S. Marwah, Ontario.

The Chair: Thank you, senators. This morning, we will have two meetings. One will be dealing with Bill C-63 in public and then at the end we will have an in camera meeting.

I would like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up to support the work of this committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 36, en séance publique et à huis clos, afin de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-63, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je m'appelle Percy Mockler, et je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont avec nous dans la salle et aux téléspectateurs de partout au pays qui nous regardent à la télévision ou en ligne.

J'aimerais maintenant demander aux honorables sénateurs de se présenter, en commençant à ma gauche.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : Sénateur André Pratte, du Québec.

La sénatrice Bellemare : Diane Bellemare, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Sénateur Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Marwah : Sarabjit S. Marwah, de l'Ontario.

Le président : Merci, sénateurs. Ce matin, nous aurons deux réunions. La première est publique et concerne le projet de loi C-63, et nous nous réunirons ensuite à huis clos.

J'aimerais vous présenter la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Sylvain Fleury et Alex Smith, qui appuient les travaux du comité.

[*Translation*]

Colleagues and members of the viewing public, we are now about to begin going through Bill C-63 clause by clause. But before we do this, I would like to remind senators of a number of points.

[*English*]

I know all members are very eager to ensure that, in this committee, we do the best we possibly can so that when the Senate takes up this bill again at third reading, it has before it the best possible product for Canadians.

If at any point in time a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. We should at all times have the same understanding of where we are in the process developing in front of us.

In terms of the mechanics of the process, I wish to remind senators that when more than one amendment is to be moved in a clause, the amendments should be proposed in the order of the lines of the clause. This means that amendments should be proposed following the order of the text to be amended.

Therefore, before we take up an amendment in a clause, I will be verifying whether any senators had intended to move an amendment earlier in that particular clause. If senators do intend to move an earlier amendment, they will be given the chance to do so with due diligence.

[*Translation*]

If a senator is opposed to an entire clause, I would remind that, in committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause, but rather to vote against the clause standing as part of the bill.

[*English*]

I would also remind senators that some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. It is very important that the committee remain consistent in its decisions and that they be consistently applied throughout the bill.

In this spirit, it would be very useful to this process if a senator moving an amendment identify other clauses in this bill where this amendment could have an effect or an impact. Otherwise, it could be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision-making process. Staff will endeavour to keep track of these places where subsequent amendments need to be moved and will draw our attention to them.

[*Français*]

Chers collègues et membres du public, nous sommes sur le point d'entamer l'étude article par article du projet de loi C-63. Auparavant, je voudrais rappeler certains points aux sénateurs.

[*Traduction*]

Je sais que tous les membres du comité souhaitent faire le meilleur travail possible de sorte que, lorsque le Sénat reprendra ce projet de loi à la troisième lecture, il dispose du meilleur produit possible pour les Canadiens.

Si, à un moment ou à un autre, vous n'êtes plus trop sûrs où nous en sommes dans le processus, n'hésitez pas à demander des précisions. Nous devrions savoir, en tout temps, où nous en sommes dans le processus.

En ce qui concerne la procédure, j'aimerais rappeler aux sénateurs que lorsque plus d'un amendement est proposé dans un article, les amendements doivent être présentés selon l'ordre des lignes de l'article. Cela signifie que les amendements proposés doivent suivre l'ordre du texte à modifier.

Ainsi, avant d'accepter un amendement, je vérifierai si des sénateurs avaient l'intention de proposer un amendement plus tôt dans l'article en question. Si c'est le cas, ces sénateurs auront l'occasion de le faire.

[*Français*]

Une petite précision : si un sénateur s'oppose à un article en entier, la procédure normale en comité n'est pas d'adopter une motion pour supprimer l'article au complet, mais plutôt de voter contre le maintien de l'article dans la mesure législative du processus.

[*Traduction*]

J'aimerais également rappeler aux sénateurs que certains amendements proposés peuvent avoir des répercussions substantielles sur d'autres parties du projet de loi. Il est très important que le comité prenne des décisions cohérentes et que ces décisions soient appliquées de façon uniforme dans l'ensemble du projet de loi.

Dans cet esprit, il serait très utile que les sénateurs qui proposent un amendement désignent au comité d'autres articles de ce projet de loi sur lesquels cet amendement pourrait avoir une incidence. Autrement, il pourrait être très difficile, pour notre comité, de prendre des décisions cohérentes. Notre personnel s'efforcera de consigner les endroits où des amendements subséquents doivent être proposés et attirera notre attention sur ceux-ci.

We are also joined, in the public gallery today, by officials of the Department of Finance. If you have any questions, they can help us to bring clarity.

Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which one may be of consequence to others and which may be contradictory.

[*Translation*]

If members ever have questions about process or the propriety of anything going on, they can raise a point of order. The chair will listen to argument, decide when there has been sufficient discussion of the matter of order, and make a ruling.

[*English*]

Honourable senators, the committee, of course, is the ultimate master of its business within the bounds set on it by the Senate of Canada, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation, and I ask all of you to think of other senators and to keep your remarks to the point and as brief as possible with due diligence.

Finally, I wish to remind all honourable senators that no seconder is required in committee and that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or show of hands, the cleanest route is to request a roll call vote, which provides clear results. Senators, are we aware that any tied vote negatives the motion in question? Are there any questions on any of the above matters? Senators, are there any questions on the information I just shared with you?

Senator Neufeld: I have one question to bring me up to date. I know the membership has changed in the last while. Can you tell me how many independent senators are members of this committee, how many Conservative senators are members of this committee, and how many Liberal senators are members of this committee?

The Chair: Thank you, Senator Neufeld. We will answer that question.

Senators, so that everybody is clear on who is a member of the committee in good standing and is, therefore, allowed to move a motion and to vote on any motion at the table this morning, I would ask the clerk to read out loud the membership list as it stands this morning.

Aujourd'hui, dans la tribune du public, nous accueillons des représentants du ministère des Finances. Si vous avez des questions, ils peuvent apporter des éclaircissements.

Puisqu'il n'est pas nécessaire de donner un préavis pour proposer des amendements, il peut évidemment ne pas y avoir eu d'analyse préliminaire des amendements pour déterminer ceux qui vont peut-être à l'encontre ou s'écartent des dispositions.

[*Français*]

Si les membres du comité ont une question concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, ils peuvent invoquer le Règlement. La présidence écoutera les arguments, décidera du moment où nous aurons assez discuté, avec diligence raisonnable, de la question de procédure et rendra une décision.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, le comité demeure manifestement le maître de ses travaux dans les limites établies par le Sénat et il est possible d'interjeter appel d'une décision de la présidence devant le comité principal en demandant si la décision doit être maintenue.

À titre de président, je ferai de mon mieux pour m'assurer que tous les sénateurs qui souhaitent prendre la parole puissent le faire. Cependant, je vais devoir compter sur votre coopération et je vous demande à tous de penser aux autres sénateurs et de faire des interventions aussi brèves et concises que possible.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs qu'aucun appuyeur n'est nécessaire, et que s'ils ont le moindre doute concernant les résultats d'un vote par oui ou non ou d'un vote à main levée, la façon la plus harmonieuse d'intervenir, c'est de demander un vote par appel nominal, ce qui aboutira à des résultats clairs. Sénateurs, nous savons que, en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée. Sénateurs, y a-t-il des questions au sujet de ce que je viens de dire? Y a-t-il des questions au sujet des renseignements que je viens de vous communiquer?

Le sénateur Neufeld : J'ai une question pour me permettre d'être à jour. Je sais que la composition des membres du comité a changé il y a quelque temps. Pouvez-vous me dire combien de sénateurs indépendants sont membres de notre comité, combien de sénateurs conservateurs sont membres du comité, et combien de sénateurs libéraux sont membres du comité?

Le président : Merci, sénateur Neufeld. Nous répondrons à cette question.

Sénateurs, afin que tout le monde sache qui est membre en règle du comité, et donc autorisé à proposer une motion et à voter sur toute motion dont nous sommes saisis ce matin, je demanderais à la greffière de lire à voix haute la liste des membres en règle d'aujourd'hui.

[*Translation*]

Madam Clerk, please provide the names of the members of the committee.

[*English*]

Gaëtane Lemay, Clerk of the Committee: Just to answer Senator Neufeld's question about the membership, it is five Conservatives, five from the Independent Senators Group and two from the Liberals.

I will list the names, starting with the chair, Senator Mockler, and then the members alphabetically, as of today, because there are some replacements today: Senator Andreychuk, Senator Cools, Senator Day, Senator Dean, Senator Eaton, Senator Forest, Senator Jaffer, Senator Marshall, Senator Marwah, Senator Neufeld and Senator André Pratte. There are also four ex officio members and their possible replacements, and those four are: Senator Woo, Senator Smith, Senator Day and Senator Harder. Each of them has one or more replacements possible.

Senator Marwah: I just want to mention that I hadn't realized that I was a replacement. I'm here as the sponsor of the bill. I was just going to be an observer.

Ms. Lemay: But you are a member of the committee this morning.

Senator Marwah: I am? Okay.

The Chair: Any other questions, senators?

Now that we are clear on the question that was posed to us, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-63, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017 and other measures?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It is agreed.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

[*Français*]

Madame la greffière, veuillez donner les noms des membres du comité.

[*Traduction*]

Gaëtane Lemay, greffière du comité : Pour répondre à la question du sénateur Neufeld au sujet des membres du comité, il y a cinq membres conservateurs, cinq membres du Groupe des sénateurs indépendants et deux membres libéraux.

Je vais lire les noms, en commençant par le président, le sénateur Mockler, et ensuite les membres en ordre alphabétique, en date d'aujourd'hui, car on a effectué quelques remplacements aujourd'hui. Voici donc la liste : la sénatrice Andreychuk, la sénatrice Cools, le sénateur Day, le sénateur Dean, la sénatrice Eaton, le sénateur Forest, la sénatrice Jaffer, la sénatrice Marshall, le sénateur Marwah, le sénateur Neufeld et le sénateur André Pratte. Il y a également quatre anciens membres d'office et leurs remplacements possibles. Il s'agit du sénateur Woo, du sénateur Smith, du sénateur Day et du sénateur Harder. Chacun de ces sénateurs a un ou plusieurs remplacements possibles.

Le sénateur Marwah : J'aimerais seulement mentionner que je ne m'étais pas rendu compte que j'étais un remplacement. Je suis ici à titre de parrain du projet de loi. J'allais me contenter du rôle d'observateur.

Mme Lemay : Mais vous êtes membre du comité ce matin.

Le sénateur Marwah : Ah oui? D'accord.

Le président : Y a-t-il d'autres questions, sénateurs?

Maintenant que nous avons répondu à la question qui nous avait été posée, est-il convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-63, Loi n^o 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en œuvre d'autres mesures?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

L'étude du titre est-elle réservée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude de l'article 1, le titre abrégé, est-elle réservée?

Des voix : D'accord.

The Chair: Honourable senators, is it agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the five parts of the bill, as described in the table of provisions of Bill C-63?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 1, entitled “Amendments to the Income Tax Act and Related Legislation,” which contains clauses 2 to 105, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: On division.

Shall Part 2, entitled “Amendments to the Excise Tax Act and to Related Legislation (GST-HST Measures),” which contains clauses 106 to 164, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall Part 3, entitled “Excise Act,” which contains clauses 165 to 168, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall Part 4 entitled “Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act,” which contains clauses 169 to 171, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: On division?

Some Hon. Senators: No.

The Chair: If there is a lack of clarity, we will ask for a voice vote. Are there questions?

[*Translation*]

Senator Bellemare: I do not know whether we are moving toward an amendment or simply a rejection of this part of the bill, but I would like to point out that this goes against the principle of the bill. There will be a vote, but earlier, did you say that we could not move an amendment?

Le président : Honorables sénateurs, est-il convenu que les articles soient regroupés selon les cinq parties du projet de loi, comme il est décrit dans la table analytique du projet de loi C-63?

Des voix : D'accord.

Le président : La partie I, intitulée « Modification de la Loi de l'impôt sur le revenu et de textes connexes », qui comprend les articles 2 à 105, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La partie 2, intitulée « Modifications de la Loi sur la taxe d'accise et de textes connexes (mesures relatives à la TPS-TVH) », qui comprend les articles 106 à 164, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La partie 3, intitulée « Loi sur l'accise », qui comprend les articles 165 à 168, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Le président : Avec dissidence?

Des voix : Non.

Le président : Si ce n'est pas clair, nous demanderons un vote par appel nominal. Y a-t-il des questions?

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Je ne sais pas si on s'en va vers un amendement ou simplement un refus de cette partie du projet de loi, mais j'aimerais vous indiquer que cela va à l'encontre du principe du projet de loi. Il y aura un vote, mais vous avez dit tantôt qu'on ne pouvait pas proposer d'amendement?

The Chair: Senator Bellemare, what I said is that, personally, as chair, I have not received any notice of amendment, but amendments may be proposed as part of our study on Part 4 this morning. It's a vote on Part 4.

Shall Part 4, entitled "Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act," which contains clauses 169 to 171, carry?

I just heard senators express their choice. Some say "no" and others say "yes." Since there is no unanimity, I will ask the clerk to proceed to a roll call vote.

Senator Forest: We could do that, but I would like to understand why my colleagues are voting against it.

Senator Eaton: Because we disagree.

Senator Forest: Why?

The Chair: Honourable senators, I ask you to speak one at a time. Senator Forest asked a question. I see that Senator Eaton has a comment, and I will give the floor to Senator Marshall afterwards.

Senator Eaton: Having studied this part, I disagree and I vote against it.

[English]

Senator Marshall: I don't think we have to give an explanation why we are voting against it, but I can share my feelings with you on it.

We asked the officials questions regarding this act on the cannabis legislation, and we didn't get any information. In fact, after the meeting, I did say to one of my colleagues on the committee, when we were in the elevator, that I'm sure the Department of Finance officials have information but they're just not sharing it with us at committee.

We see yesterday that there is a lot of information coming out as a result of the federal-provincial meetings that were held during the weekend, and that information must have been available last week when we were questioning the officials. Someone should have said to us whether that information was confidential at that time, but we were certainly led to believe that the information was not available.

Le président : Ce que j'ai dit, sénatrice Bellemare, c'est que, personnellement, à titre de président, je n'ai pas reçu d'avis d'amendement, mais des amendements peuvent être proposés dans le cadre de notre étude de la partie 4 ce matin. C'est un vote sur la partie 4.

Est-ce que la partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, est adoptée?

Je viens d'entendre les sénateurs se prononcer. Certains disent non et d'autres disent oui. Étant donné qu'il n'y a pas d'unanimité, je vais demander à la greffière de procéder à un vote par appel nominal.

Le sénateur Forest : On pourrait procéder ainsi, mais j'aimerais comprendre les raisons qui motivent mes collègues à voter contre.

La sénatrice Eaton : Parce que nous ne sommes pas d'accord.

Le sénateur Forest : Pourquoi?

Le président : Honorables sénateurs, je vous demande de prendre la parole un à la fois. Une question a été posée par le sénateur Forest. Je vois que la sénatrice Eaton a un commentaire, et je donnerai la parole à la sénatrice Marshall par la suite.

La sénatrice Eaton : Après avoir étudié ce passage, je ne suis pas d'accord et je vote contre.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je ne crois pas que nous devions expliquer pourquoi nous votons contre, mais je peux partager mon avis avec vous.

Nous avons posé des questions sur le projet de loi sur le cannabis aux représentants, et nous n'avons obtenu aucun renseignement. En fait, après la réunion, j'ai dit à l'un de mes collègues du comité, lorsque nous prenions l'ascenseur, que j'étais sûre que les représentants du ministère des Finances avaient des renseignements, mais qu'ils ne les communiquaient pas aux membres du comité.

De nombreux renseignements ont été divulgués hier dans le cadre des réunions fédérales-provinciales qui se sont tenues pendant la fin de semaine, et ces renseignements existaient sûrement la semaine dernière, lorsque nous avons posé nos questions aux représentants. À ce moment-là, l'un d'entre eux aurait dû nous dire si ces renseignements étaient confidentiels, mais on nous a certainement laissés croire que ces renseignements n'étaient pas disponibles.

[Translation]

Senator Bellemare: I would like the minutes to reflect the following. Even though I do not have the right to vote —

The Chair: You have the right to vote, madam.

Senator Bellemare: Thank you for letting me know.

For the benefit of those listening to us, I would like to point out that these provisions are very general and give the Minister of Finance the authority to debate with the provinces on profit sharing or revenue sharing issues in relation to the Cannabis Act. It is therefore very clear that these clauses are quite imprecise. They simply give permission or authority to the Minister of Finance to talk to the provinces.

It is very difficult for officials to give specific details about deliberations that are taking place. We were able to see that discussions took place with provincial finance ministers yesterday. They agreed on how to share the profits from the sale of cannabis. Provinces will be entitled to 75 per cent of the revenue, while the federal government will have 25 per cent.

I just wanted to clarify that. The vote is about giving the Minister of Finance the power to negotiate with the provinces. Based on the questions that some senators have asked, I understand why this clause is being opposed.

[English]

Senator Dean: Currently the part of the act that we're talking about, the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, doesn't provide the necessary authorities for the Minister of Finance to enter into or conclude cannabis taxation agreements with provinces and territories, which is at the heart of this act and reflects similar federal-provincial approaches.

As a Senate, we had lots of fresh news yesterday and all of it positive. For those of us, on all sides of the Senate, who are concerned about an appropriate division of revenues for provinces and territories, for those of us who have been saying that the federal government should step forward with more resources for harm reduction, public health information, for information that we don't have today under the current criminalization approach to cannabis, yesterday's news was good news across the board.

Provincial and territorial finance ministers were very clear yesterday that it is good news across the board. I suspect that they would like the federal finance minister to have the authority to conclude those agreements in the event that, in July or before, Bill C-45, which would strictly regulate cannabis, is approved by the Senate. That would be a reasonable expectation.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Je voudrais que le procès-verbal reflète ce qui suit. Même si je n'ai pas de droit de vote...

Le président : Vous avez le droit de vote, madame.

La sénatrice Bellemare : Merci de me le dire.

J'aimerais préciser, au profit des gens qui nous écoutent, que ces dispositions sont très générales et donnent, en fait, l'autorité au ministre des Finances de débattre avec les provinces sur des enjeux de partage de bénéfices ou de revenus en ce qui a trait à la Loi sur le cannabis. Il est donc très évident que ces articles sont tout à fait imprécis. Ils donnent simplement la permission ou l'autorité au ministre des Finances d'aller parler aux provinces.

C'est très difficile, pour des fonctionnaires, de donner des détails précis sur des délibérations qui ont lieu. Nous avons pu constater que des discussions ont eu cours hier avec les ministres des Finances des provinces. On s'est entendu sur le partage de la valeur des bénéfices qui seront retirés de la vente du cannabis. Les provinces auront droit à 75 p. 100 des revenus, alors que le gouvernement fédéral en profitera à 25 p. 100.

Je voulais simplement préciser cela. Le vote a trait à la possibilité de donner au ministre des Finances le pouvoir de négocier avec les provinces. Je comprends, selon les questions que certains sénateurs ont posées, pourquoi on s'oppose à cet article.

[Traduction]

Le sénateur Dean : La partie du projet de loi dont nous parlons actuellement, c'est-à-dire la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, n'accorde pas au ministre des Finances le pouvoir de signer ou de conclure des accords fiscaux sur le cannabis avec les provinces et les territoires, ce qui est au cœur de cette loi et qui reflète des approches fédérales-provinciales semblables.

Le Sénat a reçu de nombreuses nouvelles hier, et elles sont toutes positives. Pour ceux d'entre nous de tous les côtés du Sénat qui sont préoccupés par la répartition appropriée des revenus pour les provinces et les territoires, pour ceux d'entre nous qui ont soutenu que le gouvernement fédéral devrait offrir davantage de ressources pour la réduction des méfaits, pour obtenir des renseignements sur la santé publique et des renseignements que nous n'avons pas aujourd'hui dans le cadre de l'approche actuelle de la criminalisation du cannabis, les nouvelles annoncées hier étaient toutes bonnes.

Les ministres des finances provinciaux et territoriaux ont exprimé très clairement, hier, que ce sont toutes de bonnes nouvelles. Je soupçonne qu'ils aimeraient que le ministre fédéral des Finances ait le pouvoir de conclure ces accords au cas où, en juillet ou avant, le projet de loi C-45, qui réglerait

You have more news; you have more information. I think it's provident information. I would take this opportunity to congratulate both the Minister of Finance and provincial and territorial finance ministers for taking a very big step forward yesterday. We are now talking about giving the federal Minister of Finance the ability to firm that up and to conclude those agreements, and I believe that it is our responsibility to do that.

Senator Pratte: I understand that there may be lots of apprehension with the legalization of marijuana, but I have difficulty on why some might oppose this part of the bill because, as others have said, it only gives the minister the authority to engage in the negotiations with the provincial governments so that the provincial governments have the necessary financial resources to prepare for legalization. Many people have said that there is a risk that provinces will not be ready in time.

Well, one thing is certain: If they don't have the financial resources, they won't be ready in time. If the federal finance minister does not have the authority to negotiate with the provinces to have the financial resources, well of course they won't be ready in time.

If we defeat this part of the bill, then the minister doesn't have the authority to negotiate with provinces and the provinces don't have the financial resources and they are not ready in time.

I have difficulty following the reasoning that would deprive the minister of this simple authority to negotiate with provinces. We are not saying what the result of those negotiations will be. We're not saying anything about the legalization of marijuana, per se. We are just giving the minister the authority to negotiate.

So I really have difficulty understanding the reasoning behind defeating this part of the bill in particular. I can't follow that reasoning at all. I'm sorry.

Senator Marwah: I want to echo Senator Pratte's comments. All this bill does is allow the minister to enter into a coordinated cannabis taxation framework. As you can see from yesterday's announcement, that was essentially negotiated yesterday. The questions that are being asked of the officials, which is about wanting more information on the dollars involved and the impact on municipalities, that is of relevance when the cannabis bill comes in six or eight months or whenever it does come.

strictement le cannabis, serait approuvé par le Sénat. C'est une prévision raisonnable.

Vous avez des nouvelles et des renseignements supplémentaires. Je crois que ce sont des renseignements prudents. J'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter le ministre des Finances et les ministres des finances provinciaux et territoriaux d'avoir franchi une étape très importante hier. Nous parlons maintenant de donner au ministre fédéral des Finances la capacité de renforcer cela et de conclure ces accords, et je crois que c'est notre responsabilité de le faire.

Le sénateur Pratte : Je comprends que la légalisation de la marijuana suscite beaucoup d'apprehension, mais j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi certaines personnes s'opposent à cette partie du projet de loi, car comme d'autres l'ont dit, elle donne seulement au ministre le pouvoir d'entamer des négociations avec les gouvernements provinciaux, afin que ces gouvernements disposent des ressources financières nécessaires pour se préparer à la légalisation. De nombreuses personnes ont dit qu'il y a un risque que les provinces ne soient pas prêtes à temps.

Eh bien, une chose est certaine : si elles n'ont pas les ressources financières nécessaires, elles ne seront pas prêtes à temps. Si le ministre fédéral des Finances n'a pas le pouvoir de négocier avec les provinces pour leur fournir les ressources financières nécessaires, elles ne seront évidemment pas prêtes à temps.

Si nous rejetons cette partie du projet de loi, le ministre n'aura alors aucun pouvoir de négocier avec les provinces, et les provinces n'auront pas les ressources financières nécessaires et elles ne seront pas prêtes à temps.

J'ai de la difficulté à suivre un raisonnement qui priverait le ministre du simple pouvoir de négocier avec les provinces. Nous ne déterminons pas le résultat de ces négociations. Nous ne disons rien au sujet de la légalisation de la marijuana. Nous donnons seulement au ministre le pouvoir de négocier.

J'ai donc réellement de la difficulté à comprendre le raisonnement qui sous-tend le rejet de cette partie du projet de loi. Je ne peux pas suivre ce raisonnement du tout. Je suis désolé.

Le sénateur Marwah : J'aimerais me faire l'écho des commentaires du sénateur Pratte. Ce projet de loi permet seulement au ministre d'établir un cadre de coordination de la taxation du cannabis. Comme vous pouvez le voir dans l'annonce faite hier, cela a essentiellement été négocié hier. Les questions posées aux représentants afin d'obtenir plus de renseignements sur les fonds utilisés et l'impact sur les municipalités seront pertinentes lorsque le projet de loi sur le cannabis entrera en vigueur dans six ou huit mois, ou au moment où il entrera en vigueur.

I don't think it has any bearing or relevance to this portion of the bill. I don't see why people object to this portion. All it does is give the minister authority to negotiate. Negotiations have already taken place.

Senator Eaton: I'm sorry you can't follow the arguments. Yes, they came to an agreement with the provinces, which was wonderful. The real people who will face the day-to-day things are the municipalities. The federal government was very clever: "Oh, here you go, provinces, 75 per cent."

Now comes the real, hard negotiation. They really don't care whether the provinces give municipalities anything for the police forces, the zoning, who's going to grow it and where they can smoke it; it's all municipalities.

The federal government was completely chicken to say, "We're giving him the right." He did a quarter of what he should have done. He did the easy part, not the hard part. Had he done the hard parts yesterday and said, "Okay, provinces, this is what you get, and municipalities, this is what you get," I would respect that.

We've seen, with our own infrastructure, the promises the Liberal government made to get \$2 billion out the door. Why isn't it all out the door? Because they can't come to an agreement with the provinces and the municipalities.

The fight has just begun. This is a chicken way out for the minister; he has now washed his hands. He said, "Oh, I've given the provinces 75 per cent of the tax revenues." The fight has yet to really start. If he'd been really brave and courageous, I would have applauded him had he done that with the municipalities yesterday. He did not do so. This is folly.

[Translation]

Senator Bellemare: I would just like to respond to Senator Eaton. We are part of a Confederation, and the provinces will negotiate with the municipalities. We are not here to cause a constitutional crisis.

[English]

The Chair: Please, can I ask senators not to have arguments but to listen? The chair will recognize, with due diligence, the vote. In the process, we will listen to comments made by senators.

[Translation]

Senator Bellemare: I shared my point of view. I can repeat what I said. For the public listening to us, this provision gives the Minister of Finance authority to enter into negotiations. Of

Je ne crois pas que cela concerne cette partie du projet de loi. Je ne vois pas pourquoi les gens s'opposent à cette partie. Tout ce qu'elle fait, c'est d'accorder au ministre le pouvoir de négocier. Des négociations ont déjà été menées.

La sénatrice Eaton : Je suis désolée que vous ne puissiez pas suivre les arguments. Oui, un accord a été conclu avec les provinces, ce qui est formidable. Toutefois, les vraies personnes qui feront face à ces choses au quotidien seront les intervenants des municipalités. Le gouvernement a bien joué en accordant 75 p. 100 aux provinces.

Toutefois, on arrive maintenant aux vraies négociations. Ces gens ne se préoccupent pas de savoir si les provinces donnent aux municipalités quoique ce soit pour les services de police, le zonage, les personnes qui le cultiveront et les endroits où on peut le fumer, car cette responsabilité revient aux municipalités.

Le gouvernement fédéral a agi en poule mouillée lorsqu'il a dit qu'il lui donnait le droit. Il a fait le quart de ce qu'il aurait dû faire. Il a fait la partie facile, mais pas la partie difficile. S'il avait fait la partie difficile hier et qu'il avait précisé aux provinces et aux municipalités ce qu'elles obtiendraient, je respecterais cela.

En ce qui concerne notre propre infrastructure, nous avons entendu le gouvernement libéral promettre de débloquer 2 milliards de dollars. Pourquoi ne pas tout débloquent? Parce qu'il ne peut pas s'entendre avec les provinces et les municipalités.

La lutte vient juste de commencer. Le ministre a agi en poule mouillée et s'est lavé les mains de cette décision. Il a dit qu'il avait donné aux provinces 75 p. 100 des recettes fiscales. La lutte n'est pas encore tout à fait commencée. S'il avait été réellement brave et courageux, s'il avait fait cela avec les municipalités hier, je l'aurais applaudi. Toutefois, il ne l'a pas fait. C'est une folie.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'aimerais simplement répondre à la sénatrice Eaton. Nous sommes dans une Confédération, et les provinces vont négocier avec les municipalités. Nous ne sommes pas ici pour créer une crise constitutionnelle.

[Traduction]

Le président : Puis-je demander aux sénateurs de ne pas argumenter, mais d'écouter? Le président reconnaîtra le vote avec la diligence voulue. Dans le cadre du processus, nous écouterons les commentaires formulés par les sénateurs.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai fait part de mon point de vue. Je peux répéter ce que j'ai dit. Pour le public qui nous écoute, cette disposition donne l'autorité au ministre des Finances

course, the negotiations are starting. It is not up to the federal government to specify what amounts the provinces will receive and what amounts will be paid to municipalities according to their size and needs. We are in a process, and that's why we need to start now.

The Chair: Do you have any further information on the voting process if you are asked to vote?

Senator Bellemare: I will have to abstain from voting because of an agreement between the leaders that ex officio members are not allowed to vote. It's unfortunate, but that's what happened.

Senator Forest: In my opinion, the part of Bill C-63 that gives the minister the authority to negotiate with the provinces is essential. It is a partnership between three partners: the municipalities, the provinces and the federal government. At the very least, the minister must have the legitimacy to negotiate those agreements, which will be the very basis for sharing the revenue from the excise tax according to the responsibilities of these levels of government. It is absolutely incomprehensible to oppose this part of the responsibility given to the minister. We will see whether the results will be useful or not, but at least the legitimacy of being able to negotiate is necessary.

[English]

Senator Andreychuk: I want to thank Senator Bellemare, because it has been confusing. Historically, the leadership does not vote. I think the original rules were to allow the leadership to go to any committee to understand what is going on because you're in the leadership. But there wasn't a vote, and from the documents I've received it wasn't clear just what was happening and for how long. But I would encourage all leaders to be ex officio so that we have a group of members who can participate constantly in a committee and contribute.

Leaders have so many other duties: You can only come at certain times, and I think your role is different. So thank you for clarifying that.

My observation on this and many other things that are going on, including the Asian Infrastructure Investment Bank, is that there has been no pre-planning. That's the difficulty. There seem to be ideas that float, and some people like them and some people don't, but there hasn't been a strategy or a plan formed.

d'engager des négociations. Il est sûr que les négociations commencent. Ce n'est pas au gouvernement fédéral de préciser quels seront les montants que les provinces recevront et lesquels seront versés aux municipalités selon leur taille et leurs besoins. Nous sommes dans un processus, et c'est pourquoi il faut le commencer dès maintenant.

Le président : Avez-vous d'autres renseignements sur la procédure de vote, si on vous demande de voter?

La sénatrice Bellemare : Je devrai m'abstenir de voter en raison d'une entente conclue entre les leaders selon laquelle les membres d'office n'auront pas le droit de voter. C'est malheureux, mais c'est ce qui est arrivé.

Le sénateur Forest : Selon moi, la partie du projet de loi C-63 qui donne au ministre l'autorité de négocier avec les provinces est un élément incontournable. Il s'agit d'un partenariat qui implique trois partenaires : les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral. Il faut au minimum permettre au ministre d'avoir la légitimité de négocier ces ententes, qui seront la base même du partage des revenus de la taxe d'accise en fonction des responsabilités de ces ordres de gouvernement. Il est tout à fait incompréhensible de s'opposer à cette part de responsabilité que l'on confie au ministre. On verra si les résultats seront pertinents ou non, mais il faut au moins la légitimité d'être en mesure de négocier.

[Traduction]

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais remercier la sénatrice Bellemare, car cela a créé de la confusion. Traditionnellement, les leaders ne votent pas. Je crois qu'au départ, les règlements permettaient aux leaders de s'adresser à n'importe quel comité pour comprendre ce qui se passait. Toutefois, il n'y a pas eu de vote, et selon les documents que j'ai reçus, on n'a pas clairement indiqué ce qui se passait et depuis combien de temps cela se passait. Toutefois, j'encouragerais tous les leaders à devenir membres d'office, car nous aurions ainsi un groupe de membres qui pourraient participer fréquemment au comité et apporter leur contribution.

Les leaders ont tellement d'autres fonctions à remplir. Vous pouvez être présents seulement à certaines occasions et je crois que votre rôle est différent. Je vous remercie donc pour cet éclaircissement.

Dans ce dossier, comme dans bien d'autres actuellement en cours, y compris celui de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, j'ai l'impression qu'il y a un grand manque de planification. C'est ce qui pose problème. Des idées sont lancées à gauche et à droite sans que tout le monde soit nécessairement d'accord, mais il n'y a pas vraiment de stratégie ou de plan d'action.

Anything as significant as the marijuana/cannabis issues are significantly going to change Canada. Some will argue that is good, some will argue that is bad, but it is the responsibility of the government to think ahead and to have an implementation strategy. It's unfair to the provinces, it's unfair to citizens and it's unfair to future generations if we put this in.

I'm not arguing for or against any change; I'm simply saying the government has to rethink its strategy. It is not good governance to do it that way.

I might as well make my comments now on the Asian Infrastructure Investment Bank, and maybe you won't have to listen to me later. It's the same thing. We were told that this was going to give so many contracts for Canadian businesses. We know it didn't happen under Bretton Woods and it's not going to happen on this. Finally, the official said it is really an aid and a development issue for those countries so that they can prosper and then perhaps be trading partners way down the line.

The budget is riddled with statements that don't allow for transparency and accountability. There is not enough implementation strategy. Regarding cannabis, we just cannot be hit with going from criminalization to a great debate about decriminalization and then all of sudden end up with legalization.

We had some compelling witnesses, including the Minister of Finance for Manitoba, who is an educator himself. He talked about how these are so significant to children, youth, families, communities and police forces that this is probably one of the most fundamental things we're doing to change society, and we have no idea what everyone's role will be or should be.

We spent more time with the previous government on a young offenders bill for years determining what is in the best interests of young people before we moved.

We're moving here with unknowns. I just don't think it's good governance, it's not fair and it's not accountable in the way that I understood it. But it is the government.

Senator Marshall: I have no further comments.

Senator Pratte: I have just a few words. Senator Eaton said earlier that the senator is disappointed with the result of yesterday's negotiation and that the municipalities did not get enough.

La légalisation du cannabis s'inscrit parmi les transformations susceptibles de changer la face du Canada. Certains sont favorables et d'autres non, mais il incombe au gouvernement de réfléchir à l'avance et d'élaborer une stratégie de mise en œuvre. Il est injuste que nous imposions une telle chose aux provinces, aux citoyens et aux générations futures.

Je ne suis pas en train de m'opposer à quelque changement que ce soit; je dis simplement que le gouvernement doit repenser sa stratégie. Ce n'est pas une saine façon de gouverner.

Aussi bien vous parler dès maintenant de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, ce qui vous épargnera une autre intervention de ma part. C'est exactement la même chose. On nous a dit que cela se traduirait par des tonnes de contrats pour des entreprises canadiennes. Nous savons que ce n'est pas arrivé avec les accords de Bretton Woods, et ce sera la même chose dans ce cas-ci. En fin de compte, les fonctionnaires nous ont indiqué qu'il s'agissait en fait d'une mesure d'aide et de développement pour ces pays afin qu'ils puissent cheminer vers la prospérité de manière à devenir éventuellement nos partenaires commerciaux.

Le budget est truffé d'énoncés qui ne sont pas propices à la transparence et à la reddition de comptes. La stratégie de mise en œuvre est déficiente. Dans le dossier du cannabis, il est inacceptable que l'on soit ainsi passé de la criminalisation à un excellent débat sur la dépénalisation pour aboutir tout à coup à la légalisation.

Nous avons entendu des témoignages fort convaincants, y compris celui du ministre des Finances du Manitoba, lui-même enseignant. Il a parlé de l'importance cruciale des changements proposés pour les enfants, les jeunes, les familles, les collectivités et les services de police en indiquant qu'il s'agit sans doute de l'une de ces transformations qui pourraient métamorphoser notre société. Nous n'avons pourtant aucune idée de ce que sera ou devrait être le rôle de chacun.

Lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir, nous nous sommes employés pendant des années à déterminer quelles mesures serviraient le mieux les intérêts des jeunes contrevenants avant d'aller de l'avant avec le projet de loi les concernant.

Voilà maintenant que l'on veut procéder malgré toutes ces inconnues. À mon sens, on ne respecte pas les principes de saine gouvernance, d'équité et de responsabilisation en agissant de la sorte. Mais c'est le gouvernement au pouvoir qui dicte ses volontés.

La sénatrice Marshall : Je n'ai pas d'autres commentaires.

Le sénateur Pratte : J'ai seulement une brève observation. La sénatrice Eaton indiquait tout à l'heure être déçue du résultat des négociations d'hier du fait que les municipalités n'en ont pas obtenu suffisamment.

Senator Eaton: They didn't get anything.

Senator Pratte: Not yet. That's a legitimate point of view, but the reaction to this is to push the Minister of Finance to do a better deal — not to deprive the minister of his negotiation authority. If he's deprived of that, then not only can he not get a better deal, he cannot do anything. So not only municipalities won't get anything, the provinces won't get anything and nothing will happen. No one will get anything and there won't be any resources for police forces, cities or provinces.

How does that advance the file in any way? Everything is blocked. That's the result of not voting for this authority to the Minister of Finance. Everything is blocked. I don't see how this is progress at all.

Senator Dean: When I walked in here today, I wasn't expecting us to transition from a relatively simple approval of authority for a national finance minister to enter into a tax agreement with provinces and territories. That's relatively straightforward. We do it all the time. You've done it in the past.

There's absolutely nothing different about this. It's extending an authority in a provision that is extant in the legislation. It should be straightforward. I'm absolutely astonished that we're having this extended debate on it.

I understand — and I'm going to be direct about this — that there appears to be, on the part of some in the Senate and some outside of the Senate, a determination to delay certain pieces of legislation. I understand that. That's fine.

I'm concerned that we might be seeing an extension of that here today, but that's something that others will have to take responsibility for. I've talked about this before.

Look, we've transitioned to cannabis. That's squarely on the table here in Bill C-45. So I'm going to say a couple of things about it. I didn't introduce it. Somebody else did. It has to be answered.

We have, in this country today, a serious problem with cannabis. It's not going to start on June 1 or July 1. We have it today. Our young people are amongst the highest consumers of cannabis in the world. That's particularly the case for people between 19 and 24, but it's high for those people between 12 and 18 as well: one in five, the statistics tell us.

We know that there are harms associated with cannabis, everything from consuming it through smoking it to impacts on mental health to impacts on young people who have pre-existing

La sénatrice Eaton : Elles n'ont rien obtenu du tout.

Le sénateur Pratte : Pas encore. C'est un point de vue qui se défend, mais on devrait s'efforcer d'inciter le ministre des Finances à conclure une meilleure entente, plutôt que de vouloir lui retirer le droit de négocier. S'il est privé de ce droit, non seulement ne pourra-t-il pas conclure une meilleure entente, mais il aura les mains complètement liées. Les municipalités n'obtiendront rien du tout, et ce sera le cas également des provinces. Les choses n'avanceront pas. Personne n'obtiendra quoi que ce soit, et il n'y aura pas de ressources supplémentaires pour les forces policières, les villes ou les provinces.

Comment une telle objection peut-elle faire avancer le dossier? Ce sera plutôt l'impasse, si l'on décide de ne pas accorder ce pouvoir au ministre des Finances. Je ne vois pas comment on peut penser que les choses vont progresser ainsi.

Le sénateur Dean : Lorsque je me suis présenté ici aujourd'hui, je ne m'attendais pas à autant de complications pour une approbation relativement simple autorisant le ministre canadien des Finances à conclure une entente fiscale avec les provinces et les territoires. C'est le genre de choses que nous faisons régulièrement. Vous l'avez déjà fait à maintes reprises par le passé.

Il n'y a absolument rien de différent dans ce cas-ci. Il s'agit d'octroyer un pouvoir en vertu d'une disposition existant déjà dans la loi. Cela devrait être tout ce qu'il y a de plus simple. Je n'en reviens tout simplement pas que nous devions ainsi en discuter en long et en large.

Je vois bien — et je ne vais pas prendre de détours — que certains, au Sénat comme à l'extérieur, semblent déterminés à retarder l'adoption de certaines lois. Je peux tout à fait le comprendre. C'est la politique.

Je crains que cette volonté se manifeste ici aujourd'hui, mais je ne veux pas en assumer personnellement la responsabilité. J'en ai d'ailleurs traité précédemment.

La discussion a dévié sur le cannabis. C'est l'objet du projet de loi C-45. Ce n'est pas moi qui aie abordé la question, mais je vais me permettre quelques commentaires, car certaines choses ne peuvent pas être passées sous silence.

Notre pays a actuellement un grave problème avec le cannabis. Cela ne va pas commencer le 1^{er} juin ou le 1^{er} juillet prochain. Le problème existe déjà. Nos jeunes sont parmi les plus grands consommateurs de cannabis au monde. C'est particulièrement le cas des 19 à 24 ans, mais le taux de consommation est également élevé pour les 12 à 18 ans, soit un sur cinq, selon les statistiques.

Nous savons que le cannabis cause des dommages qui vont de ses effets directs sur les consommateurs jusqu'aux problèmes de santé mentale en passant par les répercussions sur les jeunes déjà

mental health conditions. We know about the impact on developing brains.

We're dealing with an existing problem today, an existing challenge today. Those harms of cannabis have not been assisted by the decades-long approach to criminalizing this drug. Criminalization has failed. It's been successful in saddling thousands of young people with criminal records, yes, but it hasn't touched consumption rates.

This is an existing problem. We're not making it up. It exists today. It's not some future theoretical crisis that I keep hearing people talking about.

We have a \$7 billion illicit market in cannabis in Canada. All of our kids, hundreds of thousands of young people, obtain their cannabis from that illicit market. It's a market that produces cannabis that is untested for potency, untested for contaminants. I don't think that's okay, and I'm sure you don't either.

Bill C-45 is an effort to wrap our arms around this problem, to keep cannabis out of the hands of kids, to get them better information that is disincented under a criminalization model. Harm reduction workers have been told, under this model of criminalization, not to provide sensible information to kids because it might somehow be seen to incent it. I don't think that's okay.

We've heard about planning and little thought being put into implementation. Wow. I think the concern actually here is that too much thought might have been put into planning and implementation. This is something that started with the Task Force on Cannabis in 2016, chaired by Anne McLellan and Mark Ware. They did extensive research and produced what I think is a very solid evidence-based report. The government accepted many of the recommendations in that report.

It has worked with provinces and territories for probably the last 18 months. I've been chatting with my colleagues in Ontario who have had extensive discussions —

The Chair: Honourable senators, I think that's a debate.

Senator Dean: And opened up by my friends over here. Okay, I'll stop. Respectfully, though. Respectfully.

Senator Andreychuk: Just on a point of privilege —

aux prises avec des troubles mentaux. Nous connaissons son impact sur les cerveaux en développement.

Nous devons déjà composer avec ce problème; c'est un défi que nous devons relever dès maintenant. L'approche de criminalisation adoptée depuis des décennies n'a pas contribué à réduire les méfaits causés par le cannabis. La criminalisation est un échec. Des milliers de jeunes se sont retrouvés avec un casier judiciaire, mais il n'y a eu aucun effet sur les taux de consommation.

C'est un problème avec lequel nous devons déjà composer. Nous n'inventons rien; il existe actuellement. Cela n'a rien à voir avec une éventuelle crise dont certains ne cessent d'agiter le spectre.

Nous avons un marché noir de 7 milliards de dollars pour le cannabis au Canada. Nos jeunes, des centaines de milliers d'entre eux en fait, se procurent leur cannabis sur ce marché noir. C'est un marché où l'on vend du cannabis qui n'a été soumis à aucune analyse quant à sa puissance ou à la présence de contaminants. Je ne crois pas que ce soit une bonne chose, et je suis persuadé que vous êtes du même avis.

Le projet de loi C-45 nous permet de nous attaquer à ce problème de manière à ce que les jeunes n'aient plus accès au cannabis et qu'il soit possible de les sensibiliser davantage, ce que ne permet pas vraiment le modèle de criminalisation. Dans le cadre de ce modèle, ceux qui œuvrent à la réduction des méfaits se sont fait dire qu'il valait mieux ne pas trop informer les jeunes, car cela pouvait les inciter à consommer. Je pense que l'on faisait vraiment fausse route.

Nous avons entendu ces commentaires au sujet du manque de planification et de réflexion avant la mise en œuvre. Je pense au contraire qu'il y a tout lieu de se demander si l'on n'a pas réfléchi trop longtemps aux fins de la planification et de la mise en œuvre. Le processus s'est amorcé en 2016 avec le Groupe de travail sur le cannabis présidé par Anne McLellan et Mark Ware. À l'issue d'une étude exhaustive, le groupe a produit selon moi un excellent rapport fondé sur des données probantes. Le gouvernement a d'ailleurs accepté bon nombre des recommandations qui y étaient formulées.

Le processus est aussi en marche auprès des provinces et des territoires depuis quelque chose comme 18 mois. J'en ai discuté avec mes collègues ontariens qui ont eu de longs échanges...

Le président : Honorables sénateurs, je crois que nous avons un débat.

Le sénateur Dean : Un débat qui a été lancé par mes amis d'en face. D'accord, je vais en rester là pour l'instant, cela dit en tout respect.

La sénatrice Andreychuk : Je soulève une question de privilège...

The Chair: Excuse me, Senator Andreychuk. Would you please state your point of privilege?

Senator Andreychuk: My point of privilege is that I did not go into the discussion of the bill. What I said was that this is predicated on whether we should give the authority to the minister. I'm saying that obviously the minister needs authority, but, in good planning, we should have known where the minister was going for practice, convention. I did not go into the merits of Bill C-45. I certainly will at some point, but not here. If we're going to have that debate, then we all should have that debate. That's my point of privilege.

The Chair: Thank you for the clarification.

Senator Dean, do you want —

Senator Dean: I'm fine. I'm happy to leave things where they are. Thank you.

The Chair: Honourable senators, as chair, I have to admit that I have listened to the arguments. Some have been repetitive. Some arguments can be used in your debate that will certainly take place in the Senate Chamber later on.

If there are no other comments to be made on Part 4, entitled "Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act," which contains clauses 169 to 171, the chair will recognize Senator Neufeld, and then we will proceed.

Senator Neufeld: Just a short question, sir. I know I asked who made up the committee, and I received that. I want to know who around this table is actually sworn in or who can vote. Senator Bellemare said she has to abstain. I need to know who around this table can actually vote.

The Chair: Thank you, Senator Neufeld.

Again, for the record, can the clerk please name the senators who are entitled to vote now?

Senator Neufeld: That are here now.

Ms. Lemay: I can say that everybody here, every senator around the table, has the right to vote. I understand that Senator Bellemare decided not to in order to follow an agreement that is in existence between the leaders. But all of the senators here are currently members of the committee and have the right to move motions and to vote.

Senator Neufeld: Thank you.

The Chair: That's the legality of it.

Is there a consensus, honourable senators, that we proceed to the vote?

Le président : Désolé, sénatrice Andreychuk. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre question de privilège?

La sénatrice Andreychuk : Je voulais préciser que je n'avais pas débattu de la teneur du projet de loi. Je faisais valoir qu'il s'agissait en fait de déterminer si nous devons accorder ce pouvoir au ministre. Il va de soi que le ministre doit disposer du pouvoir d'agir, mais il aurait été préférable que nous sachions ce qu'il comptait faire d'un tel pouvoir dans la pratique. Je n'ai pas traité des mérites du projet de loi C-45, ce que je ferai certainement au moment et à l'endroit qui conviendront pour avoir un tel débat avec tous mes collègues, mais ce n'est pas ici aujourd'hui. C'était ma question de privilège.

Le président : Merci pour ces précisions.

Sénateur Dean, voulez-vous...

Le sénateur Dean : Ça va. Je préfère ne pas aller plus loin pour l'instant. Merci.

Le président : Honorables sénateurs, je dois vous dire que j'ai bien écouté les différents arguments avancés. Certains sont répétitifs. Une partie de ces arguments pourront vous servir dans le débat qui aura certes lieu à la Chambre du Sénat.

S'il n'y a pas d'autres commentaires concernant la partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, la présidence va donner la parole au sénateur Neufeld avant de procéder à la mise aux voix.

Le sénateur Neufeld : J'ai seulement une brève question. J'ai demandé qui faisait partie du comité et on m'a répondu. J'aimerais savoir quelles sont les personnes ici présentes qui sont assermentées ou qui peuvent voter. La sénatrice Bellemare a indiqué qu'elle devait s'abstenir. J'ai besoin de savoir qui peut participer aux votes.

Le président : Merci, sénateur Neufeld.

Aux fins du compte rendu, est-ce que la greffière peut indiquer quels sénateurs peuvent participer aux votes aujourd'hui?

Le sénateur Neufeld : Parmi ceux ici présents.

Mme Lemay : Je peux vous dire que tous les sénateurs ici présents ont le droit de voter. Il faut comprendre que la sénatrice Bellemare a choisi de ne pas le faire conformément à une entente intervenue entre les leaders. Mais tous les sénateurs actuellement membres du comité ont le droit de présenter des motions et de participer aux votes.

Le sénateur Neufeld : Merci.

Le président : Voilà qui est clair.

Êtes-vous tous d'accord, honorables sénateurs, pour que nous procédions maintenant à la mise aux voix?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Therefore, shall Part 4, entitled “Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act,” which contains clauses 169 to 171, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: I hear “no.” We will then proceed with a roll call vote.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

The Chair: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: Abstain.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honorable Senator Pratte?

Senator Pratte: Yes.

Des voix : D'accord.

Le président : Nous allons donc poursuivre. Est-ce que la partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Le président : J'entends des « non ». Nous allons donc procéder à un vote par appel nominal.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mockler?

Le président : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Je m'abstiens.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Je m'abstiens.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Je m'abstiens.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Oui.

[English]

Ms. Lemay: Yeas 4; nays 4; abstentions 3.

So the motion is negatived, which means this part is gone.

The Chair: Therefore, the votes will be recorded.

We will proceed to Part 5, Division 1.

[Translation]

Senator Forest: You cannot ask for a recount, can you?

[English]

The Chair: Shall Part 5, honourable senators, Division 1, entitled “Bretton Woods and Related Agreements Act,” which contains clauses 172 to 175, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Marshall: On division.

The Chair: On division.

The Chair: Shall Part 5, “Asian Infrastructure Investment Bank Agreement Act,” which contains clause 176, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: I hear “no” and I hear “yes.” Are there any comments from senators?

[Translation]

Senator Bellemare: I would just like to explain, for the benefit of the public — and I hope others will follow suit — that this is an opportunity for Canada, and especially for the Minister of Finance, to exercise their right to govern. We talk about governance here, that’s all. Thank you.

[English]

The Chair: Are there any comments from senators?

If not, we will proceed to a roll call vote.

The motion is: Shall Part 5, entitled “Asian Infrastructure Investment Bank Agreement Act,” which contains clause 176, carry? We will move on immediately to a roll call.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

[Traduction]

Mme Lemay : Pour : 4; contre : 4; abstentions : 3.

La motion est donc rejetée, et cette partie est retirée du projet de loi.

Le président : Les votes seront consignés.

Nous passons maintenant à la partie 5, section 1.

[Français]

Le sénateur Forest : On ne peut pas demander un recomptage, n’est-ce pas?

[Traduction]

Le président : Est-ce que la partie 5, section 1, intitulée « Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes », qui comprend les articles 172 à 175, est adoptée?

Des voix : D’accord.

La sénatrice Marshall : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Le président : Est-ce que la partie 5, section 2, intitulée « Loi sur l’accord concernant la Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures », qui comprend l’article 176, est adoptée?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : J’entendais « oui » et des « non ». Y a-t-il des commentaires de la part des sénateurs?

[Français]

La sénatrice Bellemare : Je voudrais simplement expliquer, au profit du public — et j’espère que d’autres le feront —, qu’il s’agit d’une possibilité pour le Canada, et surtout pour le ministre des Finances, d’exercer son droit de gouverner. On parle de gouvernance ici, c’est tout. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président : Est-ce qu’il y a d’autres observations?

S’il n’y en pas, nous allons procéder à un vote par appel nominal.

Je répète la motion. Est-ce que la partie 5, section 2, intitulée « Loi sur l’accord concernant la Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures », qui comprend l’article 176, est adoptée?

Mme Lemay : L’honorable sénateur Mockler?

Senator Mockler: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Pratte?

Senator Pratte: Yes.

Ms. Lemay: Yeas 4; nays 2; abstentions 5. Carried.

The Chair: It is carried.

Honourable senators, shall Part 5, Division 3, entitled “International Development Financing Agreements,” which contains clauses 177 to 179 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Agreed, on division.

Honourable senators, shall Part 5, Division 4, entitled “Canada Deposit Insurance Corporation Act,” which contains clauses 180 to 184, carry?

Hon. Senators: Agreed.

Le sénateur Mockler : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Non.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Oui.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Non.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Oui.

Mme Lemay : La motion est adoptée par 4 voix contre 2, avec 5 abstentions.

Le président : La motion est adoptée.

Honorables sénateurs, est-ce que la partie 5, section 3, intitulée « Accords de financement en matière de développement international », qui comprend les articles 177 à 179, est adoptée?

Des voix : D’accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptée avec dissidence.

Honorables sénateurs, est-ce que la partie 5, section 4, intitulée « Loi sur la Société d’assurance-dépôts du Canada », qui comprend les articles 180 à 184, est adoptée?

Des voix : D’accord.

The Chair: Shall Part 5, Division 5, entitled “Bank of Canada Act,” clauses 185, page 244, to 187, page 245, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Division 5 entitled “Bank of Canada Act,” which contains clauses 185 to 187, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Honourable senators, shall Part 5, Division 6, entitled “Payment Clearing and Settlement Act,” which contains clauses 188 to 193 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall Part 5, Division 7, entitled “Northern Pipeline Act,” which contains clause 194, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Agreed, on division.

Honourable senators, shall Part 5, Division 8, entitled “Canada Labour Code,” which contains clauses 195 to 216, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall Part 5, Division 9, entitled “Economic Action Plan 2015 Act, No. 1,” which contains clauses 217 to 218, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall Part 5, Division 10, entitled “Trade within Canada and Harmonization of Energy Efficiency Requirements,” which contains clauses 219 to 229, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall Part 5, Division 11, entitled “Judges Act,” which contains clauses 230 to 259, carry?

Le président : Est-ce que la partie 5, section 5, intitulée « Loi sur la Banque du Canada », qui comprend les articles 185 (page 244) à 187 (page 245), est adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que la section 5, intitulée « Loi sur la Banque du Canada », qui comprend les articles 185 à 187, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Honorables sénateurs, est-ce que la partie 5, section 6, intitulée « Loi sur la compensation et le règlement des paiements », qui comprend les articles 188 à 193, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Est-ce que la partie 5, section 7, intitulée « Loi sur le pipeline du Nord », qui comprend l'article 194, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptée avec dissidence.

Honorables sénateurs, est-ce que la partie 5, section 8, intitulée « Code canadien du travail », qui comprend les articles 194 à 216, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Est-ce que la partie 5, section 9, intitulée « Loi n^o 1 sur le plan d'action économique de 2015 », qui comprend les articles 217 et 218, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Est-ce que la partie 5, section 10, intitulée « Commerce au Canada et harmonisation d'exigences en matière d'efficacité énergétique », qui comprend les articles 219 à 229, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée.

Est-ce que la partie 5, section 11, intitulée « Loi sur les juges », qui comprend les articles 230 à 259, est adoptée?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Agreed, on division.

Honourable senators, shall Part 5, Division 12, entitled “Business Development Bank of Canada Act,” which contains clause 260, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Agreed, on division.

Shall Part 5, Division 13 entitled “Financial Administration Act,” which contains clause 261, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Honourable senators, shall the Schedule, pages 289 to 317, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill, as amended, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Agreed, on division.

Honourable senators, does the committee wish to consider appending observations to the report, if any?

If there are no observations, we will move to comments for observations.

If not, honourable senators, is it agreed that I report this bill as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptée et avec dissidence.

Honorables sénateurs, est-ce que la partie 5, section 12, intitulée « Loi sur la Banque de développement du Canada », qui comprend l'article 260, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptée avec dissidence.

Est-ce que la partie 5, section 13, intitulée « Loi sur la gestion des finances publiques », qui comprend l'article 261, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Honorables sénateurs, l'annexe (pages 289 à 317) est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté.

Est-ce que l'article 1, qui contient le titre abrégé, est adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le projet de loi tel qu'amendé est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté avec dissidence.

Honorables sénateurs, est-ce que le comité souhaite annexer des observations au rapport?

Si vous voulez qu'il y en ait, nous pouvons en discuter maintenant.

Sinon, honorables sénateurs, est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi tel qu'amendé?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Honourable senators, there are two items for future business. We will go in camera, please.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, with your full cooperation, the chair has been asked to reconsider the vote.

Honourable senators, shall Part 4, entitled “Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act,” which contains clauses 169 to 171, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: We are going to reconsider a vote. I will ask the clerk to call a new vote.

Shall Part 4, entitled “Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act,” which contain clauses 169 to 171, carry?

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

Senator Mockler: I will abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: Abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Honorable sénateurs, nous avons deux points dont nous devons discuter en prévision de nos travaux à venir. Nous allons maintenant passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, on a demandé à la présidence de remettre aux voix l’une des motions considérées.

Est-ce que la partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, est adoptée?

Des voix : D’accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Il faut reprendre le vote par appel nominal. Je vais demander à notre greffière de s’en charger.

Est-ce que la partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, est adoptée?

Mme Lemay : L’honorable sénateur Mockler?

Le sénateur Mockler : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Je m’abstiens.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Non.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Forest?

Senator Marshall: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld.

Senator Neufeld: Abstain.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honorable Senator Pratte?

Senator Pratte: Yes.

[*English*]

Ms. Lemay: Yeas, 4; nays 2; abstentions, 5.

The Chair: Therefore, Part 4, entitled, “Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act,” which contains clauses 169 to 171, is carried.

Senator Andreychuk: Now we have to go back to the full bill as reconsidered.

The Chair: Honourable senators, democracy is democracy. Shall the bill be carried?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: The bill is carried, on division.

Thank you, honourable senators. We will suspend to go back in camera.

(The committee continued in camera.)

Le sénateur Forest : Oui.

Mme Lemay : L’honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Non.

Mme Lemay : L’honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

[*Français*]

Mme Lemay : L’honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Je m’abstiens.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L’honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Oui.

Mme Lemay : La motion est adoptée par 4 voix contre 2, avec 5 abstentions.

Le président : La partie 4, intitulée « Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces », qui comprend les articles 169 à 171, est donc adoptée.

La sénatrice Andreychuk : Il faut maintenant revenir à l’intégralité du projet de loi dans sa nouvelle forme.

Le président : Honorables sénateurs, la démocratie prime toujours. Est-ce que le projet de loi est adopté?

Des voix : D’accord.

Des voix : Avec dissidence.

(La séance se poursuit à huis clos.)

